

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA06-0416

Valable 5 ans à compter du 13 novembre 2006

Matériau présenté par :

Marque commerciale : 5371 291

Description sommaire : Tissu à mailles 100 % polyester revêtu sur les deux faces d'une enduction ignifugée à base de polychlorure de vinyle plastifié et d'un vernis de finition à base acrylique.
Masse surfacique mesurée: environ 350 g/m².
Épaisseur mesurée : environ 0,45 mm.
Coloris présenté : blanc.

Nature de l'essai : Essai au Brûleur Electrique
Essais Complémentaires

Classement :

M1

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée à priori
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA06-0416 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Champs-sur-Marne, le 13 novembre 2006

Le Technicien responsable de l'essai

Le Chef du Laboratoire Réaction au Feu



David BETTOIA



Bruce LE MADEC

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CSTB

le futur en construction

**DEPARTEMENT SECURITE
STRUCTURES ET FEU
Réaction au feu**

cofrac



Accréditation
n° 1-0301

RAPPORT D'ESSAIS N° RA06-0416 DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement

Valable 5 ans

L'accréditation de la section laboratoire du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Portées d'accréditation communiquées sur demande et disponible sur notre site internet.

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 pages.

A LA DEMANDE DE :

PARIS - MARNE-LA-VALLÉE - GRENOBLE - NANTES - SOPHIA ANTIPOLIS
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84, avenue Jean-Jaurès - Champs-sur-Marne - BP 2 - F-77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 84 12 - Fax : 01 64 68 84 79 - E-mail : dssf.cstb.fr

OBJET

Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement des matériaux, conformément aux essais prescrits par l'Arrêté Ministériel référencé ci-dessous, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement.

TEXTES DE REFERENCE

Arrêté du 21 novembre 2002
Annexe 2 de l'arrêté du 21 novembre 2002

NATURE DE (S) L'ESSAI (S)

Essai au Brûleur Electrique selon norme NF P92-503
Essai de propagation de flamme selon norme NF P92-504
Essai de gouttes selon norme NF P92-505

DATE (S) D'ESSAI (S)

12 septembre 2006

PROVENANCE ET CARACTÉRISTIQUE DES ECHANTILLONS

Date de livraison : 31 juillet 2006

Matériau présenté par :

N° Identification : ES541-06-0477

Marque (s) commerciale (s) : 5371 291

Fabricant (s) :

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais.

Fait à Champs-sur-Marne, le 13 novembre 2006

**Le Technicien
Responsable de l'essai**

Le Chef du Laboratoire Réaction au Feu



David BETTOÏA



Bruce LE MADEC

DESCRIPTION SOMMAIRE

Tissu à mailles 100 % polyester revêtu sur les deux faces d'une enduction ignifugée à base de polychlorure de vinyle plastifié et d'un vernis de finition à base acrylique.

Masse surfacique mesurée: environ 350 g/m².

Epaisseur mesurée : environ 0,45 mm.

Coloris présenté : blanc.

CARACTERISTIQUES COMPLÉMENTAIRES

Masse surfacique nominale : 360 g/m² (support polyester 120 g/m² et enduction PVC 240 g/m²).

Epaisseur nominale : 0,46 mm.

La composition détaillée du produit figure au dossier (y compris la nature et la quantité d'agents ignifuges).

ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE (ANNEXE 2 §1):

L'éprouvette (18 x 60 cm) tendue sur une grille est disposée sur un support à 30° sur l'horizontale. Un cache incombustible est rabattu au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par un brûleur électrique disposé, suivant son axe vertical, à 3 cm sous l'éprouvette.

Après 20 secondes une flamme pilote est amenée au contact de l'éprouvette pendant 5 secondes. L'opération est répétée ensuite toutes les 30 secondes pendant 5 minutes.

Les éléments déterminants sont : durée d'inflammation, distances détruites depuis le bord inférieur des éprouvettes et présence ou non de chutes de gouttes.

Désignation	Inflammation en seconde	Extinction en seconde	Percement en seconde	Chute de goutte ou de matière enflammée	Longueur détruite en cm
Epreuve n°1 Face 1 Sens n°1	-	-	-	non	19
Epreuve n°2 Face 2 Sens n°1	-	-	-	non	19
Epreuve n°3 Face 1 Sens n°2	-	-	-	non	17
Epreuve n°4 Face 2 Sens n°2	-	-	-	non	18

ESSAI DE PROPAGATION DE FLAMME (ANNEXE 2 §1)

L'éprouvette (40 x 3,5 cm) pour les matériaux rigides ou (23 x 46 cm) pour les matériaux souples, est soumise à l'action d'une flamme d'un brûleur. Les éléments déterminants sont : les persistances de flamme et les chutes de gouttes enflammées.

Essai de propagation de flamme. Nombre et durée de Persistance :

Désignation	Nombre d'attaques	Nombre de persistances 2 s < t < 5 s	Nombre de persistances t > 5 s	Chute de goutte ou de matière enflammée pendant les persistances
Epreuve n°1 Face 1 Sens 1	10	-	-	—
Epreuve n°2 Face 1 Sens n°2	10	-	-	—
Epreuve n°3 Face 2 Sens 1	11	-	-	—
Epreuve n°4 Face 2 Sens n°2	10	-	-	—

ESSAI POUR MATERIAUX FUSIBLES (ANNEXE 2 §1)

L'éprouvette (7 x 7 cm) disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épíradiateur situé à 3 cm au-dessus.

Pendant cinq minutes le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction. Pendant cinq minutes supplémentaires le radiateur reste en place.

Les éléments déterminants sont : chute de gouttes enflammées ou non, et inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'éprouvette.

Essai de gouttes :

Désignation	Temps d'Inflammation en seconde	Temps d'Extinction en seconde	Chute de goutte non enflammée à partir de (en seconde)	Temps d'inflammation du coton (en seconde)
Epreuve n°1	45/74/116	51/82/124	-	—
Epreuve n°2	-	-	-	—
Epreuve n°3	48/79	56/85	-	—
Epreuve n°4	-	-	-	—

..... -FIN DU RAPPORT-



Département sécurité
Structures et feu
Réaction au feu

AFFICHAGE DES PERFORMANCES DE REACTION AU FEU DE VOS PRODUITS SUR LE SITE INTERNET DU CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Le CSTB dispose d'un site internet (<http://www.cstb.fr>) qui est abondamment visité par les divers acteurs du monde de la construction (pouvoirs publics, prescripteurs, architectes, industriels...)
Le département Sécurité, Structures et Feu a installé, sur ce site (<http://dsaf.cstb.fr>), une base de données des produits essayés dans ses laboratoires.

Ce y mentionne, en particulier, les classements de réaction au feu obtenus par vos produits.
Concernant votre Procès Verbal n° RA060416, nous vous proposons d'indiquer, gratuitement, * dans notre base les caractéristiques suivantes :"

Classement	Code CSTB	Marque commerciale	Société	* pour renseignements etc.	Numéro de procès-verbal	Date du PV	Date d'expiration
M1	tissu tendu	5 371 291	JULIUS HEYWINKEL		RA060416	13/11/2006	12/11/2011

Si cet affichage vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le présent document signé.
Sur réception de votre demande d'inscription sur le site WEB du CSTB dans le courant du mois N, nous nous efforcerons de procéder à celle-ci avant le mois N + 3.
En outre, nous vous proposons d'installer un lien entre cette base de données et votre site INTERNET, si vous en avez un. A cette fin, nous vous demandons de bien vouloir nous en communiquer l'adresse.

Madame, Monsieur :

Représentant la société JULIUS HEYWINKEL

Demando au CSTB de bien vouloir installer sur la base de données internet "Produits de Construction" les informations sur son produit, ci-dessus mentionnées.

Adresse de mon site : http :

Adresse email : @

Numéro de téléphone où nous contacter pour des renseignements sur le produit :

Fait à le

Signature :

À retourner à : Catherine CHANCEY
CSTB / Laboratoire de Réaction au Feu
84 avenue Jean Jaurès
BP 02 - Champs-sur-Marne
77447 MARNE-LA-VALLEE Cedex 2
FRANCE